

# Betton infos

Février 2022

n°457 - Le magazine municipal de Betton - [www.betton.fr](http://www.betton.fr)



**Pompiers volontaires  
Ils veillent sur nous**

## Actualités

### ■ Collecte de sang

L'Établissement Français du Sang remplit une mission de santé publique. Chaque jour, en Bretagne, 600 dons sont nécessaires pour répondre aux besoins des établissements de santé. Une collecte se tiendra les **vendredi 11 février** de 12h à 16h30 et **samedi 12 février** de 8h30 à 13h, à l'espace Anita Conti. Inscriptions en ligne sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>. Contact : Amicale des Donneurs de Sang de Betton 06 23 48 47 77.

### ■ Un conseiller numérique à votre service

Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils informatiques, naviguer sur Internet, gérer vos courriels, installer une application ou stocker vos contenus ? Vous souhaitez connaître l'environnement et le vocabulaire numérique, apprendre les bases du traitement de texte ?

Dans le cadre du plan France Relance d'accompagnement numérique, Rennes Métropole et la Ville de Betton se mobilisent et proposent une aide professionnalisée aux personnes qui ont besoin d'accéder à internet et à des outils numériques. L'objectif : aider ceux qui en ont besoin à devenir autonomes avec les outils numériques du quotidien.

À ce titre, un conseiller sera présent, **du 21 au 25 février**, pour animer des ateliers, gratuits, d'accompagnement au numérique, sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie au 02 99 55 81 01.

### ■ La boutique mobile SNCF

La boutique mobile SNCF TER BreizhGo vous fait découvrir et vous conseille sur les alternatives à la voiture solo pour les déplacements du quotidien. Elle sera présente **les jeudis 24 février et 3 mars** de 15h à 18h, place de la Gare.

### ■ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Samedi : permanence état civil de 9h à 12h

[mairie-info@betton.fr](mailto:mairie-info@betton.fr)  
[www.betton.fr](http://www.betton.fr) - 02 99 55 81 01

## Élections présidentielles : inscription sur les listes électorales



Les prochaines élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022. Pour participer au scrutin, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Depuis 2018, l'inscription est automatique pour les jeunes français qui ont atteint l'âge de 18 ans et qui ont accom-

pli les formalités de recensement à 16 ans, et pour les personnes ayant obtenu la nationalité française à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. En dehors de ces situations, pour être inscrit sur la liste électorale, il est impératif d'en faire la demande auprès de sa mairie ou directement en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). **Les demandes peuvent être déposées jusqu'au 4 mars 2022.**

Pour interroger votre situation électorale rendez-vous sur : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

### ■ Réunion publique trémie

Dans le cadre de la concertation sur le projet de réalisation de la future trémie et de la suppression du passage à niveau de la Levée - PN7, une réunion publique est organisée, en visioconférence, le **jeudi 24 février à 20h**.

Pour vous inscrire, envoyez un courriel à [concertation-pn7@rennesmetropole.fr](mailto:concertation-pn7@rennesmetropole.fr), en précisant : " *Je souhaite participer à la réunion de concertation relative au projet de suppression du PN7 le 24 février à 20h*".

Si les conditions sanitaires le permettent, la réunion pourrait être organisée en présentiel. Les personnes préalablement inscrites seront tenues informées.

### ■ Sortez en bus !

Rennes Métropole, associée au Star et en partenariat avec le TNB, l'Opéra et le Frac, propose aux bettonnais une sélection des spectacles des trois lieux culturels rennais auxquels ils pourront se

rendre « sans prendre leur voiture ». Le dispositif, appelé Sortez en bus !, repose sur des navettes affrétées pour chaque soirée et qui assureront l'aller-retour sur Rennes depuis son domicile.

Si elles doivent s'acquitter d'un titre de transport pour le trajet en bus, les personnes titulaires de la formule Sortez en bus ! bénéficient de tarifs réduits sur la billetterie.

Pour le parcours-découverte des expositions du Frac Bretagne, intitulé *Making Of*, qui aura lieu le vendredi 11 mars, la date limite de réservation, qui s'effectue par mail à [betton.sortirenbus@gmail.com](mailto:betton.sortirenbus@gmail.com), est fixée au **25 février**. La plus grande structure d'art contemporain en Bretagne vous invite à un parcours à travers le travail de trois artistes utilisant un médium commun : la vidéo. Selon les consignes gouvernementales en vigueur, un pass vaccinal vous sera demandé.

### Le Pôle Aménagement de la Ville est ouvert au public :

- Lundi et mardi de 13h30 à 17h  
- Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

### Le CCAS/PAE : horaires d'ouverture

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30  
- Mercredi de 10h à 12h  
- Mardi et jeudi de 14h à 17h (sur rendez-vous)  
Rendez-vous possibles sur d'autres créneaux

## SOMMAIRE

- 3 à 6 ■ VŒUX
- 7 et 8 ■ VIE MUNICIPALE  
Conseil Municipal du 19 janvier  
Règlement de Publicité intercommunal : où en est-on ?  
Débat d'orientations budgétaires : ce qu'il faut retenir
- 9 ■ PORTRAIT  
L'Aiguillage : atelier de couture, retouches et confections  
Les Sauvageonnes : la passion du végétal
- 10 et 11 ■ DOSSIER  
Sapeurs-pompiers volontaires : un engagement citoyen
- 12 ■ Culture  
Tango pour quatre temps : un spectacle pour les petits yeux  
Concert Amadou et Mariam
- 13 ■ MÉDIATHÈQUE  
Agenda  
Cafés-discussions
- 14 et 15 ■ ASSOCIATIONS  
Actualité des associations  
Hommage à Jean-Yves Dartois
- 16 ■ ENFANCE - JEUNESSE  
Les vacances dans les centres de loisirs
- 16 ■ SOLIDARITÉ  
Commerce équitable : la Ville poursuit son engagement
- 17 et 18 ■ ENVIRONNEMENT  
L'Illet se refait une beauté  
Protéger la biodiversité de son jardin en hiver
- 18 ■ EXPRESSION
- 19 et 20 ■ AGENDA - CLIN D'ŒIL



## BONJOUR À TOUTES ET À TOUS,



J'espérais tant vous retrouver lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à La Confluence mais le contexte sanitaire en a décidé autrement et nous a obligés à annuler ce rendez-vous attendu. C'est ainsi que pour la deuxième année consécutive, je viens vous présenter mes vœux sous format vidéo\*.

En ce début d'année 2022, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers. Vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

Voici bientôt deux ans que nous vivons avec cette pandémie. Je pense à celles et à ceux qui ont été éprouvés par la maladie. Je pense également à toutes celles et tous ceux qui ont un rôle indispensable dans la gestion de la crise sanitaire et qui sont en première ligne, souvent auprès des personnes les plus fragiles : soignants, aidants, professionnels des crèches, des écoles et de l'animation, personnels chargés de l'entretien et de l'hygiène dans les locaux... Je les remercie chaleureusement pour leur action.

Si l'année s'est déroulée au fil des épisodes sanitaires, elle a tout de même été mise pleinement à profit par notre équipe municipale pour avancer sur la réalisation de notre programme de mandat.

*\* Retrouvez la vidéo des vœux 2022 :  
sur la chaîne Youtube Ville de Betton et sur le site [www.betton.fr](http://www.betton.fr).*

**Les événements annoncés dans ce Betton Infos sont susceptibles d'être modifiés ou annulés en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid-19.  
Renseignements : Mairie de Betton : 02 99 55 81 01**



### **Concernant l'aménagement de notre territoire, les travaux engagés se poursuivent.**

Le quartier de La Forge se termine, celui de la Motte d'Ille et celui de la Plesse sont en cours de livraison et accueillent déjà des nouveaux bettonnais. Les derniers chiffres du recensement nous précisent que nous sommes désormais 12 524 habitants. Nous devons donc continuer à proposer une offre de logements suffisante pour limiter les prix d'acquisition et de location, accueillir les personnes quel que soit leur niveau de revenus tout en répondant aux enjeux climatiques et en préservant l'identité de notre ville. C'est l'objectif de la charte de la construction que nous venons de mettre en place et qui sera désormais signée par tous les promoteurs immobiliers.

La zone d'activités des Rignés accueillera prochainement une vingtaine d'entreprises. Elles viendront conforter notre tissu économique qui s'étoffe et se diversifie grâce à l'implantation régulière de nouveaux commerces et activités. Autre témoin du dynamisme économique de notre commune, notre marché dominical qui fêtera ses 50 ans cette année.



### **À nous, consommateurs, de continuer à soutenir nos commerces de proximité par nos achats de produits locaux.**

Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, je vous remercie de faire vivre notre territoire par vos créations d'emplois et les services que vous nous rendez chaque jour.

### **Agir en faveur de notre cadre de vie, c'est aussi encourager les mobilités actives.**

Ainsi, nous avons réalisé de nombreux aménagements pour faciliter et sécuriser les déplacements à pied et à vélo aux abords de l'école de La Haye-Renaud, rue du Mont-Saint-Michel, dans le secteur de la Plesse et à proximité de la forêt. D'autres sont encore à l'étude tels que la réalisation d'une piste cyclable, rue de Rennes en direction de Maison Blanche et, plus généralement, des aménagements de sécurité pour une ville apaisée en s'appuyant sur les observations et les échanges partagés au sein du conseil des mobilités.

Si, en 2021, les études pour la réalisation de la trémie se sont poursuivies, 2022 sera l'année du choix de la configuration de l'ouvrage avant d'engager les travaux. Quant à la gare et ses abords, la Ville travaille activement sur leur devenir.

### **Accueillir la population, c'est aussi anticiper les équipements publics.**

Ainsi, la halte-garderie est devenue micro-crèche afin de mieux répondre aux besoins des familles. L'extension de l'école élémentaire de La Haye-Renaud a été livrée en septembre 2021. Aux Omblais, après la construction d'un nouveau restaurant scolaire, c'est désormais, l'école maternelle qui est, depuis ce mois-ci, complètement rénovée. Nous poursuivrons les chantiers d'adaptation des bâtiments aux effectifs scolaires avec la rénovation et l'extension de l'école maternelle de La Haye-Renaud, après une phase d'études en 2022.

Cette année, nous lancerons également les consultations pour la réalisation de la piste d'athlétisme et les études pour la réhabilitation du Prieuré.

Par ailleurs, dès ce premier semestre, nous évaluerons la semaine d'école sur 4,5 jours avec tous les acteurs concernés. Pour ce qui est des accueils de loisirs, des changements de locaux sont prévus pour redéployer nos capacités d'accueil. Le centre 11-14 ouvrira désormais ses portes tous les mercredis et les vacances scolaires. Quant au Centre d'Activité Permanent (CAP), il initiera une forme plus itinérante afin de s'adapter aux attentes des jeunes et d'aller plus facilement à leur rencontre au sein des différents quartiers.

Côté restauration, nous poursuivons notre trajectoire visant à augmenter les produits biologiques.

La jeunesse, les personnes fragiles, les aînés, tous ont pu s'exprimer lors de l'analyse des besoins sociaux dont les résultats seront prochainement rendus. Ceux-ci nous permettront de définir les actions prioritaires à mener afin de renforcer nos politiques de solidarité. À cette occasion, j'en profite pour remercier toutes les associations et les acteurs locaux qui œuvrent auprès des seniors.

### **La vie associative a su s'adapter et reprendre ses activités pour notre plus grand plaisir.**

Résolument à leurs côtés, nous les soutenons au quotidien dans leurs projets, par la mise à disposition des équipements municipaux, par les subventions, par leur mise en relation lors de réunions collectives et par la diffusion d'informations dans le cadre d'une newsletter, une nouvelle initiative à leur intention. Prochain grand rendez-vous, Tout Betton court le 30 janvier.



### ***Au cours de l'année 2021, l'activité culturelle, à l'image de la carte de vœux, a repris.***

Mise en place en septembre dernier, la gratuité de la médiathèque, lieu où nous nous trouvons aujourd'hui, connaît un vif succès. Les concerts et les animations nous ont également permis de retrouver cette convivialité si importante pour nous tous. Espérons que la programmation prévue en 2022 puisse se concrétiser.

Ces quelques mots ne représentent que quelques actions et je ne peux pas être exhaustive au regard de l'ensemble des activités qui se déroulent sur notre territoire grâce à vous toutes et tous, bettonnaises, bettonnais, acteurs économiques, associatifs, agents de la ville. Un grand merci pour tout ce que vous faites dans le contexte que nous connaissons.

Je finirai en saluant l'acte de courage de deux jeunes bettonnais, âgés de 23 et 24 ans, qui ont sauvé, le 4 janvier

dernier, la vie d'une conductrice dont le véhicule est tombé accidentellement dans le canal. Témoins de la scène, Charles-Alexandre Buan et Rémy Pithois n'ont pas hésité à plonger dans l'eau pour secourir la victime avant l'arrivée des pompiers. Je les remercie chaleureusement tous les deux pour leur acte de bravoure.

Avec ce début d'année placé sous le signe de la solidarité, soyons optimistes et confiants.

***Belle et heureuse année à toutes et à tous !***



**Facile à lire et à comprendre**

Dans le cadre de son plan d'actions pour le développement d'une société inclusive et solidaire, la Ville a fait le choix de retranscrire le discours des vœux en Facile à lire et à comprendre (FALC). Il permet à tous d'accéder à ce contenu.

Les lettres y sont un peu plus grandes. Les phrases sont également plus courtes. Les mots utilisés sont simples à comprendre. Bonne lecture à tous !

## **Bonjour à toutes et tous,**

À cause de la Covid-19, Il n'est pas possible de se retrouver en ce moment.

J'ai fait une vidéo pour vous présenter mes vœux.

Pour 2022, avec tous les élus du Conseil Municipal nous vous souhaitons santé bonheur et réussite dans vos projets.

La Covid est là depuis presque 2 ans.

Je pense aux personnes qui ont été malades.

Je remercie chaleureusement :

- les soignants,
- les salariés qui s'occupent des enfants, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- les professionnels qui nettoient les locaux...

Malgré la Covid, la maire et les élus du Conseil Municipal ont beaucoup travaillé en 2021. Aujourd'hui, 12 524 personnes habitent à Betton.

Il faut construire des logements pour accueillir tout le monde.

Nous avons écrit un document pour que les professionnels construisent des habitations pas trop chères et qui respectent l'environnement.



Facile à lire et  
à comprendre

De nouvelles entreprises s'installent à Betton, près de Leroy-Merlin.

Le marché du dimanche va avoir 50 ans en 2022.

Pour aider les commerçants on peut faire ses courses dans les magasins de Betton.

Je remercie tous les acteurs économiques de Betton : agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise qui donnent du travail et rendent service tous les jours.

En 2021, nous avons construit de nouveaux chemins pour les piétons et des pistes pour les vélos.

Nous veillons à notre environnement et à la sécurité des déplacements.

Nous allons continuer en 2022.

Le passage à niveau qui est situé à côté de la gare est dangereux. Il faut le supprimer. En 2022, il va falloir faire des choix avant de commencer les travaux. Le chantier est compliqué.

Nous réfléchissons aussi à ce que va devenir la gare et ce qu'il y a autour.

Pour que les familles se sentent bien dans la ville, nous avons fait des travaux dans des écoles et à la micro-crèche.

En 2022, la Ville va demander à des entreprises de construire une piste d'athlétisme. Elle va aussi réfléchir à la rénovation du grand bâtiment du Prieuré qui est à côté de l'Église.

Les centres de loisirs vont changer de locaux pour mieux accueillir les enfants.

Les jeunes du centre 11-14 seront accueillis le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Les plus de 14 ans ont un local qui s'appelle le CAP. Il sera moins souvent ouvert parce que les animatrices vont plus travailler dans les quartiers.

À la cantine, nous allons servir plus de produits bio.

La Ville a organisé une enquête auprès des habitants pour leur demander leurs besoins. Les résultats seront publiés bientôt.

Les associations de Betton ont repris leurs activités pour notre plus grand plaisir.

La commune les soutient. Elle leur prête des salles, du matériel et leur donne de l'argent.

Depuis septembre 2021, on peut emprunter des documents à la médiathèque sans payer.

Il y a aussi de nouveau des animations et des concerts à Betton. C'est bien agréable.

Il se passe plein de choses à Betton grâce à vous tous. Je ne peux pas tout dire ici ce serait trop long. Mais je vous remercie tous.

Pour finir, je remercie Charles-Alexandre Buan et Rémy Pithois.

Ce sont 2 jeunes hommes de Betton très courageux.

Ils ont plongé dans l'eau et ont sauvé une dame qui était tombée dans le canal. Je les félicite.

**Je vous souhaite une bonne et heureuse année.**

*Ce texte a été relu et validé par des résidents de la résidence de La Lande.  
Merci à Frédéric, Bernard, Marc, Michel et Didier pour leur aide. Ainsi qu'aux 2 animatrices, Camille et Solène.*

## CONSEIL MUNICIPAL du 19 janvier

### Élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Le Conseil a approuvé le projet de RLPi arrêté le 18 novembre 2021 et émis un avis favorable sur les règles du projet qui concernent directement la commune. (Voir article ci-dessous).

### Débat d'orientations budgétaires 2022

Débat autour du rapport d'orientations budgétaires 2022 en vue du vote du Budget de la Ville. (Voir p. 8).

### Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des comptes

Ce rapport porte sur la gestion de la commune de Betton au titre des exercices 2016-2020.

**Prochain Conseil Municipal** : mercredi 23 février à 20h30.  
Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur [www.betton.fr](http://www.betton.fr)

# Règlement Local de Publicité intercommunal : où en est-on ?

Lancée en Novembre 2020, l'élaboration du Règlement Publicitaire intercommunal (RLPi) de Rennes Métropole se poursuit dans le respect des délais. La phase de concertation a permis d'identifier collectivement les orientations générales qui ont fait l'objet d'un débat dans notre commune, comme dans les 42 autres conseils municipaux et au sein du Conseil Métropolitain. La possibilité a également été donnée aux acteurs économiques, professionnels de l'affichage, associations concernées et au grand public, de s'exprimer sur le projet. Retrouvez le bilan de cette concertation qui présente la synthèse des contributions citoyennes au RLPi sur [www.rlpirennemetropole.fr](http://www.rlpirennemetropole.fr).

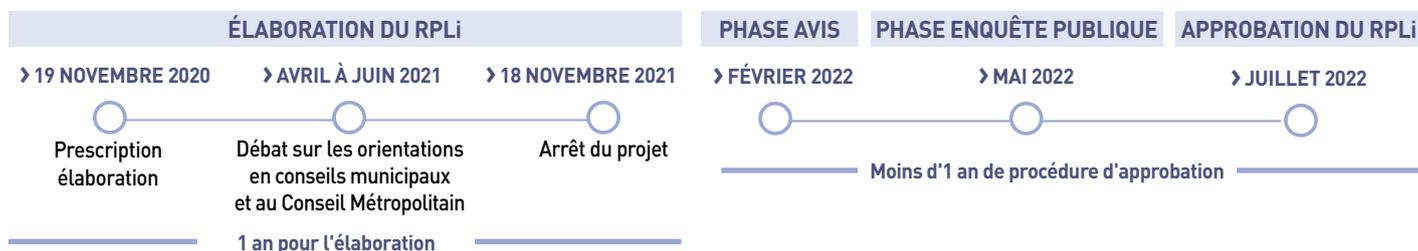
Prochaine étape : l'enquête publique, lancée au mois de mars, qui permettra d'ajuster le règlement en fonction, notamment, des avis des citoyens, en vue de son approbation en juillet 2022.

#### Pour rappel

Le RLPi est un document qui vise à adapter les dispositions du Règlement National de Publicité encadrant les dispositifs de publicités, préenseignes et enseignes en termes de conditions d'implantations et de format. Les orientations prédéfinies visent à répondre à un objectif phare : améliorer le cadre de vie en préservant la qualité paysagère de la ville, et en favorisant la transition écologique et énergétique, tout en privilégiant la visibilité des activités locales.



## Le calendrier



# Débat d'orientations budgétaires : ce qu'il faut retenir

Le débat d'orientations budgétaires a eu lieu lors du Conseil Municipal du 19 janvier. Prévu par les textes dans le cycle budgétaire annuel d'une collectivité, il a été l'occasion d'analyser la situation financière de la commune et d'étudier la prospective pour la période 2021-2024.



**3 questions à**  
**Quentin Jagorel,**  
**conseiller délégué**  
**aux finances**

## Quelle sont les forces et axes d'amélioration de la commune de Betton d'un point de vue financier ?

Les recettes fiscales de Betton sont moindres que celles des autres communes comparables de Rennes Métropole, en raison principalement d'une fiscalité des professionnels moins importante. En effet, près de 90 % des recettes des impôts locaux de la ville proviennent aujourd'hui de la taxe foncière des particuliers. Au total, le produit fiscal par habitant à Betton (420 € en 2020) est nettement inférieur à la moyenne nationale de l'ensemble des communes de la strate comprise entre 10 000 et 20 000 habitants (504 €). Il est même inférieur de 50 % à celui de certaines de nos communes voisines. (Voir graphique 1).

Dans un contexte où les recettes liées à la vente de lotissements communaux (budgets annexes) ne sont plus aussi importantes qu'avant et où les autres recettes de la commune (dotations de l'Etat, fonds de péréquation) sont quasiment gelées, il est nécessaire de conserver des marges

de manœuvre budgétaires afin d'être en capacité de rembourser nos emprunts.

Précisons que, si une partie de nos recettes sont contraintes, les dépenses de fonctionnement de la commune (charges à caractère général comme masse salariale) sont maîtrisées et se situent dans la moyenne des communes de la strate. Des travaux de rationalisation des dépenses sont en cours mais notre gestion est d'ores et déjà vertueuse en la matière.

## La ville continue-t-elle d'investir et de porter des projets d'avenir ?

Malgré ces particularités budgétaires, la ville poursuit une politique d'investissement ambitieuse. Avec 2,5 M€ investis chaque année sur la période 2016-2020 (soit 450 € par habitant et par an en moyenne), Betton a un niveau d'investissement supérieur à la moyenne des communes de la strate de près de 11 % (cf rapport de la Chambre Régionale des Comptes). Ce rythme sera d'ailleurs maintenu jusqu'à la fin du mandat : rachat et rénovation du Prieuré, rénovation du groupe scolaire de la Haye-Renaud, création d'une nouvelle piste d'athlétisme, etc. (Voir graphique 2), avec l'hypothèse d'une légère augmentation du taux de la taxe foncière sur le bâti qui serait présentée au prochain débat d'orientations budgétaires pour 2023.

Pour optimiser les actions en faveur du développement durable et le déploiement de la démarche dite de "budget vert", Betton inscrit, en outre, pleinement ces investissements dans la réponse à l'urgence climatique.

## Le recours à l'emprunt est-il illimité ?

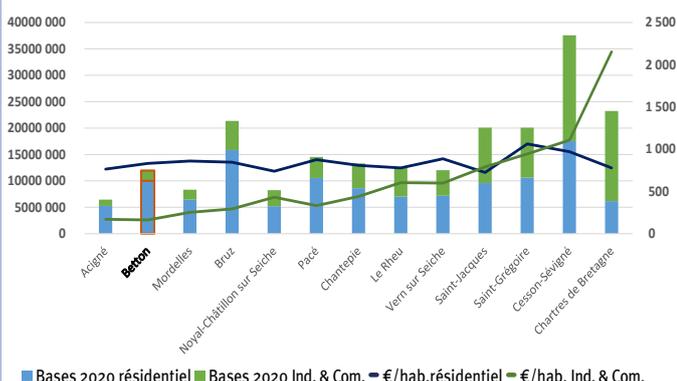
Après plusieurs années de désendettement, la commune a recommencé à s'endetter à partir de 2018. En 2024, l'encours de la dette de Betton s'élèverait à près de 12 M€ soit le niveau de 2009 (date à laquelle Betton a commencé à se désendetter).

L'emprunt constitue donc un levier pour le financement des investissements de la commune. Cependant, même dans un contexte où les taux sont très bas, l'emprunt a un coût et doit être mobilisé de façon raisonnable.

Aujourd'hui, Betton rembourse (capital et intérêts) environ 1 M€ aux banques chaque année. Et chaque nouvel emprunt fait augmenter ce montant : à titre d'exemple, l'emprunt d'1 M€ contracté en 2021 pour un taux de 0.47 % et d'une durée de 20 ans génère un remboursement de plus de 50 000 euros par an qui vient s'ajouter aux charges de la commune.

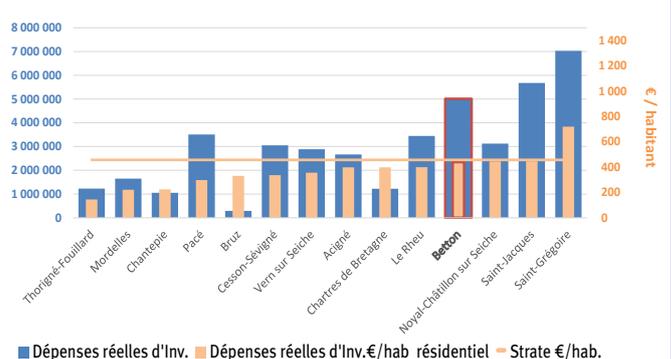
Tout le sens de nos orientations budgétaires est de poursuivre l'investissement pour préparer l'avenir sans dégrader la soutenabilité de nos finances.

**1** Décomposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties



Ce graphique montre que Betton perçoit moins de fiscalité que les autres communes.

**2** Les dépenses d'équipement



Ce graphique montre que les dépenses d'équipement pour Betton, sur la période 2016-2020, se situent dans la moyenne de la strate (communes de 10 000 à 20 000 hab.).

## L'Aiguillage : atelier de couture, retouches et confections



**Artisane couturière, Virginie Marbach a installé, en octobre 2021, son atelier de couture à son domicile, situé à 10 mn du centre de Betton. Prête à se déplacer au besoin, elle souhaite apporter un service de proximité à sa commune.**

Comme sa mère, Virginie Marbach a toujours fait de la couture durant son temps libre. Mais ce n'est que récemment qu'elle a réalisé qu'elle pouvait faire de cette passion un métier.

Les périodes de crise étant souvent propices aux bifurcations, Virginie, qui venait de se former en maroquinerie, s'est rendu compte qu'il était temps de revenir à ses premiers amours. *« Pour me former professionnellement à la couture, je me suis inscrite en 2020, en candidat libre, à un CAP « métiers de la mode, couture flou » au Lycée professionnel Louis Guilloux à Rennes »,* précise Virginie. Après son obtention, elle a suivi deux autres formations, pour l'aider à créer son entreprise.

Tout en poursuivant une nouvelle formation à distance de « modéliste », pour pouvoir proposer à terme des créations sur-mesure, l'artisane couturière assure, pour l'heure, essentiellement des prestations de retouches et de confections de vêtements, un service particulièrement bienvenu au moment où les boutiques de retouches se font rares. *« Redonner une seconde vie aux vêtements ou créer sa garde-robe idéale est aussi un moyen de limiter l'impact de l'industrie textile sur l'environnement »,* souligne cette mère avenante et minutieuse, qui fabrique elle-même les vêtements de ses deux enfants.

Sur le site internet de l'Aiguillage figure en bonne place la citation de la créatrice britannique Vivienne Westwood : *« Achetez moins, choisissez bien, faites que ça dure » !*

■ **L'Aiguillage - Atelier de couture, retouches et confections**  
Lieu-dit La Croix - Contact : Virginie Marbach - Tél. : 06 19 71 75 67  
<https://laiguillage.com>.

## Les Sauvageonnes : la passion du végétal

**Envie d'améliorer votre jardin ou d'aménager votre balcon ? La jeune entreprise créée le 3 janvier 2022 par Gabrielle Brunet peut vous aider à aménager ou embellir vos espaces extérieurs.**

Après une licence en cinéma de 2009 à 2012 à Poitiers et quelques petits boulots, notamment à Paris, Gabrielle Brunet décide de partir au Québec en 2015. Au contact de ce pays où la nature est reine, émerge en elle l'idée de devenir paysagiste. *« Après une installation en Bretagne en 2018, je me suis inscrite en 2020, avec le soutien de la Région, en BTS Aménagements Paysagers. Mes neuf mois d'études avant d'obtenir mon diplôme en juin 2021, avec une spécialisation en éco-jardins, m'ont permis d'appréhender le métier de paysagiste d'une manière différente »,* se souvient la jeune femme originaire de Charente.

Poussée par sa passion pour les plantes et l'envie de faire un métier créatif et proche de ses valeurs environnementales, la jeune femme suit une formation avant de créer « Les Sauvageonnes », son entreprise de conception, création végétal et coaching d'espaces extérieurs. *« J'ai envie de mettre ma créativité, ma passion et mon savoir-faire au service de mes clients pour les aider à co-créer des espaces dans lesquels ils vont se sentir bien. En utilisant des ressources renouvelables, je peux notamment leur apprendre à créer un éco-jardin, un espace pensé et entretenu en harmonie avec*



*la nature »,* insiste Gabrielle, qui propose aussi des prestations de coaching notamment pour apprendre à aménager soi-même son espace extérieur.

Très heureuse de sa reconversion, la jeune paysagiste aimerait, à terme, emménager dans un lieu doté d'un grand jardin partagé où elle pourrait donner des cours.

■ **Contact : [lessauvageonnes.paysagiste@gmail.com](mailto:lessauvageonnes.paysagiste@gmail.com)**  
<https://lessauvageonnes-paysagiste.com>.



# Sapeurs-pompiers volontaires : un engagement citoyen

Parmi les 253 000 sapeurs-pompiers actifs en France, près de 80 % sont sapeurs-pompiers volontaires. Ces femmes et ces hommes, en parallèle de leur activité professionnelle ou de leurs études, donnent de leur temps pour protéger et secourir les populations locales.

À Betton, ils sont 30 volontaires (5 femmes et 25 hommes) à être engagés au sein du centre de secours mis à disposition par la Ville et chargé d'intervenir sur les communes de Betton, Chevaigné et Saint-Sulpice-la-Forêt.

Photo de couverture : sapeurs-pompiers en exercice au Château de la Vallée.

Mobilisés sur les mêmes missions de secours que les sapeurs-pompiers professionnels, les volontaires sont des civils\*, formés tout au long de leur engagement pour assurer des missions de secours d'urgence. C'est le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS 35) qui assure l'organisation et la distribution des secours grâce au maillage de 84 casernes, dont fait partie celle de Betton.

Engagés au sein du centre de secours proche de chez eux ou de leur lieu de travail (5 min), les sapeurs-pompiers volontaires effectuent des gardes et des astreintes en fonction de leurs disponibilités professionnelles et de leur vie de famille. Chaque jour, ils sont appelés

pour relever des missions que sont : le secours à la personne, la lutte contre les incendies, les accidents de la circulation, etc. Des interventions qui requièrent des compétences variées, acquises lors de formations initiales (25 jours de formation réparties sur 1 à 2 ans). Les compétences sont ensuite maintenues sur des temps de perfectionnement dispensés tout au long de l'année.

Un engagement solidaire au quotidien, accessible à « toute personne ordinaire qui souhaite faire partie d'une équipe, pour réaliser ensemble des choses extraordinaires ».

Alors, engagez-vous ! Réveillez, le sapeur-pompier qui est en vous !

\*Seules les deux unités des sapeurs-pompiers de Paris et du bataillon des marins-pompiers de Marseille sont militaires.



## Le saviez-vous ?

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est le seul service public qui permet aux citoyens de s'engager et porter secours à la population. Les sapeurs-pompiers volontaires sont des acteurs indispensables dans la sécurité civile. C'est pourquoi, les employeurs sont appelés à favoriser la disponibilité de leurs salariés qui se sont engagés et à en fixer les modalités par la conclusion d'une convention avec le SDIS.

### L'exemple de la Ville de Betton

La Ville a passé une convention de partenariat pour faciliter et soutenir l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires sur son territoire. Cette convention permet ainsi aux agents de la Ville de se rendre plus facilement disponibles pour partir en intervention en journée et se former sur leur temps de travail.

## Comment devenir sapeur-pompier volontaire ?

**Pour devenir sapeur-pompier volontaire, plusieurs conditions sont requises :**

- Résider légalement en France ;
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectuivement confiées. Ces aptitudes sont évaluées lors de la Journée d'accueil et de recrutement ;
- Résider et/ou travailler à 5 min de la caserne ;
- Être disponible pour une astreinte au moins 1 week-end /mois, 1 nuit /semaine et quelques heures en journée.

**À noter :** Volontaire ne signifie pas, pour autant, bénévole. Les astreintes et les interventions sont indemnisées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

## La caserne de Betton en quelques chiffres



**444**  
interventions  
en 2021



**310**  
secours à la  
personne  
(soit 70 %)



**62**  
secours  
routiers  
(soit 14 %)



**42**  
incendies  
(soit 10 %)



**30**  
opérations  
diverses  
(soit 6 %)

La caserne allée Jean Sébastien Bach accueille également l'antenne locale de la protection civile. Cet acteur majeur de la formation aux premiers secours (plus de 110 000 personnes formées chaque année, en France, pour aider à sauver des millions de vies) bénéficie gracieusement d'une salle de formation au centre de secours.

■ [contact-betton@adpc35.org](mailto:contact-betton@adpc35.org) - 06 73 97 56 65



Lieutenant Ludovic Lorandel (à droite), chef de centre des sapeurs-pompiers de Betton et Lieutenant Bertrand Hayère, adjoint au chef de centre.

## Rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires de Betton

Installée depuis 1999 près de la zone industrielle de La Forge, la caserne de Betton regroupe 30 sapeurs-pompiers volontaires âgés de 18 ans à 50 ans avec des profils très différents (sage-femme, diététicienne, informaticien, moniteur poids lourds, etc.). Une équipe jeune et dynamique, composée de 2 officiers, 5 sous-officiers et 23 hommes du rang, qui intervient sur les communes de Betton, Chevaigné et Saint-Sulpice-la-Forêt.

Envie de concrétiser un engagement\* qui donnera du sens à votre temps libre ? Contactez Ludovic Lorandel, le chef du centre d'incendie et de secours, au 06 98 25 81 66 ou à [ludovic.lorandel@sdis35.fr](mailto:ludovic.lorandel@sdis35.fr). Vous participerez ensuite à un entretien au centre.

\* L'engagement de sapeur-pompier volontaire est de 5 ans. Il est renouvelable et peut être suspendu pour raisons personnelles.



■ **Charlotte, 20 ans,**  
SPV depuis 1 an

" Mon engagement au sein des sapeurs-pompiers a fait place dans ma vie en janvier 2021. J'ai eu envie de tenter cette aventure en regardant mon papa et ses collègues du centre de secours de Betton s'investir en mission auprès de la population. J'ai choisi cet engagement, car me rendre utile c'est important pour moi. Je tire mon épanouissement de l'esprit de cohésion qui anime mon unité et de l'aide que nous apportons aux victimes."



■ **Thomas, 34 ans,**  
SPV depuis 15 ans

" Être sapeur-pompier volontaire, c'est avant tout un engagement citoyen, c'est être au service de ceux qui en ont besoin. Se rendre utile et être acteur au sein de notre société. Pas de routine chez les sapeurs-pompiers, les missions sont diverses et variées : secours à la personne, incendie, accident de la route... Cela permet de travailler en équipe, d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences."



■ **Stéphane, 50 ans,**  
SPV depuis 2 ans

" Pour moi être sapeur-pompier volontaire est un engagement important. C'est avant tout l'envie d'aider les gens, leur porter secours, les accompagner, les soutenir... Je suis fier de porter cet uniforme et de donner de mon temps pour les autres."

Les numéros  
qui « sauvent »





## Tango pour quatre temps, un spectacle pour les petits yeux

Venez rencontrer un vieux papy avec ses petites habitudes et grands souvenirs : son journal, la météo du jour, une balançoire pour les oiseaux, une flaque pour les bateaux, des mots qui dansent et des corps qui chantent. Il vous tient la main pour traverser les saisons : regarder pousser les fleurs, tomber la neige, passer les nuages et danser le tango !

Au son du tic-tac, au chant du coucou, ce spectacle initiatique où se mêlent magie, objets détournés, chant, danse et images animées, balade petits et grands sur le chemin du temps qui passe.

C'est avec tendresse, humour et poésie qu'Anne Jourdain et Adrien Desthomas, de la Compagnie « Les 3 Valoches »,

abordent la notion de « grandir », de comment prendre son envol et la transmission d'une génération à l'autre.

■ Spectacle jeune public - Dimanche 27 février 2022 à 11h et 16h30  
 Tarifs : 5 € par personne (frais de 0,50 € par billet en ligne). Accueil billetterie tous les mercredis à la médiathèque de 14h à 18h (fermée le 16 février).  
 Billetterie en ligne : [www.betton.fr](http://www.betton.fr). Renseignements au 02 99 55 05 45 ou par [confluence@betton.fr](mailto:confluence@betton.fr).

### Prochainement



## Concert Amadou et Mariam

La Confluence accueille Amadou et Mariam le 11 mars prochain. Le mythique couple de musiciens et chanteurs maliens, ambassadeurs de la musique africaine à travers le monde, vous donne rendez-vous pour un voyage musical aux notes chaleureuses.

Vous n'avez pas encore vos places ? Plusieurs possibilités s'offrent à vous. La billetterie est ouverte tous les mercredis à la médiathèque de 14h à 18h (fermée le 16 février) et accessible via le site de la Ville de Betton. L'achat est aussi possible 1h avant le début du spectacle à l'accueil de La Confluence (dans la limite des places disponibles).

Vous souhaitez des renseignements, vous pouvez contacter l'équipe de La Confluence au 02 99 55 05 45 ou par mail à [confluence@betton.fr](mailto:confluence@betton.fr).

■ Concert Musique du Monde - Vendredi 11 mars 2022 à 20h30.  
 Tarifs : de 4 € à 35 € par personne (frais de 0,50 € par billet en ligne).

L'accès aux spectacles et à la médiathèque se font exclusivement sur présentation d'un pass vaccinal (à partir de 16 ans).

# Agenda

TOUS LES ATELIERS ET ANIMATIONS NÉCESSITENT UNE RÉSERVATION

## ■ Tournoi FIFA 22



**Mercredi 9 février - 14h30** : Seul ou en duo, venez disputer un match endiablé !  
à partir de 8 ans. Sur inscription.  
Durée environ : 3h.

## ■ Rimes & Pouces

**Jeudi 10 février - 9h30 et 10h30 et samedi 12 février - 10h et 11h** : Un rendez-vous pour partager ses lectures et coups de cœur.

Histoires et comptines sur le thème de l'hiver pour les 0-3 ans.

## ■ Plein les Mirettes

**Mardi 15 février - 16h** : D'étonnantes créatures, aussi maladroites que joueuses, coulent des jours paisibles sur une île perdue depuis des millions d'années. Jusqu'au jour où d'étranges bestioles débarquent dans leur île : des humains !  
à partir de 6 ans. Projection jeune public. Durée : 85 min.

## ■ Tournoi Overcooked 2



**Mercredi 16 février - 14h30** : Affrontez les autres cuisiniers dans les cuisines des grands chefs. Par équipe de 2 joueurs.  
Sur inscription. Durée environ : 3h.

## ■ Une heure de jeu



**Vendredi 18 février - 16h** : Le nouveau rendez-vous autour d'un jeu vidéo, d'une thématique ou d'un jeu de société. Ce mois-ci, un peu d'humour et de réflexion avec Chuchel, jeu développé par le studio Aminata Design.  
à partir de 6 ans. Sur inscription. Durée : 1 h.

## ■ Jeudi de cinéma

**Jeudi 24 février - 15h** : « Tu sais, ça ferait très plaisir à ta sœur si tu faisais un petit discours le jour de la cérémonie. ». Voilà le genre de proposition qui ne se refuse pas, surtout si la demande vous arrive entouré de votre famille... Un film avec des personnages attachants, à la fois drôle et mélancolique.  
Tous publics. Durée : 90 mn.

## ■ Vous voyez [d'ici] le tableau

**Vendredi 4 mars 20h30** : La nuit étoilée de Vincent Van Gogh (1889). Conférencière, diplômée en histoire de l'art, Cathy Lecruble vous invite à « regarder une œuvre ». Rassurez-vous, pas besoin de connaissances spécifiques. Seules conditions requises : ouvrir l'œil, les oreilles et être curieux !  
Durée : 2h.



La nuit étoilée, Van Gogh - The Museum of Modern Art, MoMA, New York.

## Plus d'infos

**Programmation détaillée en ligne sur le site de la médiathèque.**  
Les animations sont gratuites et nécessitent une réservation.  
Tél. 02 23 27 41 02 - [mediatheque@betton.fr](mailto:mediatheque@betton.fr)  
[www.mediathequebetton.fr](http://www.mediathequebetton.fr) et facebook @mediathequebetton

# Parler en français est difficile ? Participez à nos cafés-discussions

## Co-organisés par la médiathèque, ils vous aident à prendre la parole en français

**Jeudis 24 février, 24 mars et 28 avril de 14h à 15h** : Autour d'un café, d'un thé, échangeons ensemble dans une ambiance sympathique. L'objectif est d'améliorer la pratique du français oral pour les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle (Français Langue Étrangère). Ce n'est pas un cours de langue.  
En partenariat avec Agir ABCD et le CADA. Ouvert à tous.

De nombreux documents d'apprentissage du Français Langues Étrangères (FLE) sont désormais disponibles à la médiathèque et accessibles aux différents niveaux d'apprentissage (A1, A2, B1, B2). Ce fonds est destiné à la fois aux apprenants et aux formateurs en FLE.





## L'Étonnant Voyage, rejoignez le mouvement !

La première édition d'*Étonnant Voyage* fut une initiative portée par plus de 60 associations en 2019. Une démarche à la fois artistique et citoyenne, une grande marche solidaire pour le respect des droits fondamentaux et de la dignité pour toutes et tous, français ou exilés. L'objectif était de porter un recueil de poésie co-écrit par 10 poètes précaires de Maurepas à Rennes jusqu'au festival littéraire de Saint-Malo, dans une grande marche solidaire d'une semaine, le long du canal d'Ille-et-Rance. Cette marche était soutenue par le festival international littéraire *Étonnants Voyageurs* et le poète Yvon Le Men.

Devant le succès de cette initiative - l'étape de Betton a rassemblé environ 400 personnes - *Étonnant Voyage* s'est constitué en association, elle repart pour une seconde édition de marche **du 28 mai au 4 juin**.

Si ce projet vous intéresse, l'association vous invite à les rejoindre à la prochaine réunion le **mardi 1<sup>er</sup> mars à 20h** à la salle Anita Conti en vue de l'organisation à Betton.

■ Contact : 06 74 02 06 21 et 06 73 81 86 17

## Betton Ludique accueille son 400<sup>ème</sup> jeu



Betton Ludique facilite la présence du jeu, sous toutes ses formes, en tout lieu, tout en fédérant les associations joueuses qui le souhaitent. L'association propose des créneaux réguliers les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois, à 20 h 30 pour jouer sur place, et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois, entre 14 h et 15 h, pour emprunter les jeux souhaités. Ces permanences ont lieu dans la salle 6, au deuxième étage du Prieuré.

Cette ludothèque associative offre un large choix de jeux de dé, d'ambiance, d'adresse, de stratégie, pour enfant. Les propositions sont variées pour passer de bons moments.

■ [betton.ludique@gmail.com](mailto:betton.ludique@gmail.com) - Facebook @bettonludique  
Adhésion 15 €. Gratuite pour les associations.

## Stages de danse

L'association DAGYBE organise des stages de danse pendant les vacances de février. De la danse classique à la danse contemporaine, en passant par la danse afro et modern-jazz, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges ! Rendez-vous les **dimanche 6, lundi 7 et mardi 8 février**. L'association propose également, en exclusivité, un atelier mensuel de danse intuitive et libératrice. Il aura lieu le **samedi 26 février**.

■ [www.dagybe.fr/rubrique Stages](http://www.dagybe.fr/rubrique%20Stages) - [dagybe@gmail.com](mailto:dagybe@gmail.com)

## Concert Betton Solidarités

Le **samedi 5 mars** à 18h, Betton Solidarités accueille, salle de La Confluence, la chorale de la Maîtrise de Bretagne pour un concert accompagné d'un trio instrumental qui reprend les standards de jazz et de comédie musicale.

■ Samedi 5 mars à 18h - La Confluence  
Participation 12 €/10 € (pour les 10-12 ans)  
au profit des actions de Betton Solidarités.  
[www.maitrisebretagne.fr](http://www.maitrisebretagne.fr)

## Repair'Café

Donnez une seconde vie à vos objets abîmés ou cassés avec le Repair'café ! Rendez-vous les **samedis 19 mars et 18 juin** ainsi que le **samedi 14 mai** pour un atelier consacré à la réparation de vélo.

■ L'atelier partagé - 2 place de l'Église - [contact@latelierpartage.fr](mailto:contact@latelierpartage.fr)

## Programme Relais Atout'Âge

**Mardi 1<sup>er</sup> février** : Marche douce à Cesson-Sévigné.

**Vendredi 4 février** : Chauffe-citron - animation ludique pour faire travailler la mémoire - séance 6.

**Mardi 8 février** : Marche douce et promenade de santé à Betton.

**Vendredi 11 février** : Anne Fouret et sa guitare.

**Mardi 15 février** : Marche douce secteur La Chaperonnais en covoiturage.

**Vendredi 18 février** : Repas convivial au local.

**Mardi 22 février** : Marche douce et promenade de santé à Betton.

**Vendredi 25 février** : Musique avec Grégoire Hennebelle.

■ 1 bis rue des Marronniers - Responsable : Jean-Yves Boulier au 02 99 55 83 85 (aux heures des repas) - [abvvr@gmail.com](mailto:abvvr@gmail.com). Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h30 - 07 81 73 84 80 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services au 02 99 55 82 82.

Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.

## Le CUB vous propose

### ■ Elles, l'autre mémoire

Samedi 26 février - ouverture à 20h

C'est un spectacle hybride entre théâtre et chant qui raconte la vie de femmes et de filles, artistes, scientifiques, inventrices, militantes, de toutes origines, de toutes époques qui ont marqué le monde sans laisser d'empreinte à leur mesure... Parce que ce sont des femmes.

### ■ Atelier Relaxation

Dimanche 27 février 17h/18h30

Découverte et initiation à partir d'exercices simples de relaxation et de détente rapide, faciles à reproduire chez soi, au travail ou à l'école.

À partir de 10 ans - Prix libre (conseillé 15 €) - Sur réservation.

### ■ Débat sur la 5G

Jeudi 3 mars à 20 h

Quel numérique pour un climat soutenable ? Avec la participation des Shifters.

### ■ Les Amoureux Fous Concert rock

Samedi 5 mars - ouverture à 20h

Tantôt provoc', tantôt poétiques, tantôt politiques, jamais corrects, ils se plient en 4 pour vous émouvoir et vous faire rire !



#### ■ Le Café Utopique de Betton (CUB)

5 bis rue du Vau Chalet - [www.lecub.org](http://www.lecub.org)

Tél. : 07 66 01 53 95 - Facebook @CafeUtopique-Betton



## HOMMAGE À JEAN-YVES DARTOIS

# Salut l'artiste,

Partir un 1<sup>er</sup> janvier quelle drôle d'idée, c'est peut-être le début d'un nouveau scénario où tu fais le choix de nous laisser écrire la suite, c'est sûrement un message pour ta troupe Bettonnaise « Les Baladins de Lanvezhon », nourrie pendant des années de tes conseils, de ton humour et de tes exigences.

Ta longue silhouette, un peu à la Jacques Brel que tu aimais tant, va terriblement manquer dans la vie locale, ton timbre de voix si particulier, si beau, a tellement rythmé quantités d'événements. Depuis 1981 date de votre arrivée à Betton, ta disponibilité, tes talents artistiques, ton sens de l'amitié, le goût des autres ont accompagné plusieurs générations de nouveaux habitants, tu faisais partie de ces citoyens toujours prêts à accueillir, à accompagner dans le théâtre de la vie locale.

Alors Jean-Yves, merci pour tout ce temps passé à faire de notre ville un lieu de culture et de tolérance.

Sincères condoléances à Madame Elisabeth Dartois son épouse et à ses cinq enfants, de la part de la Maire et du conseil municipal de Betton.

# Les vacances dans les centres de loisirs



## Ça s'est passé en décembre !

Les enfants des accueils de loisirs de Betton ont fait preuve d'une incroyable solidarité. La semaine avant Noël, ils ont réalisé des cadeaux pour les familles accueillies par le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) : fabrication de jouets, dessins, cartes de vœux... Les parents ont même apporté des vêtements et des produits de première nécessité.

■ Vous avez des idées ou des envies particulières ? N'hésitez pas à contacter Camille et Corentin au 02 99 55 81 01.

La deuxième semaine, les enfants ont réalisé des cartes de vœux personnalisées pour les résidents des EHPAD et du Foyer d'accueil Médicalisé de Betton. Deux animatrices de la Résidence de la Lande sont venues offrir aux enfants une carte de vœux géante confectionnée par les résidents. Ces actions illustrent le partenariat entre les différentes structures d'accueil de la Ville.

## En route pour les vacances de février

Pour les vacances de février, coiffez vos cheveux en pétard, enfiler votre blouse blanche : les laboratoires de loisirs de Betton ouvrent leurs portes !

Pendant deux semaines et sur les deux structures d'accueil, les enfants pourront tester, découvrir, expérimenter. Sortie à l'Espace des Sciences de Rennes, expériences scientifiques, création de jeux vidéo, impression 3D, éveil musical, poterie... intervenants et animateurs mettront tout en œuvre pour susciter l'émerveillement des enfants.

## SOLIDARITÉ

# Commerce équitable : la Ville poursuit son engagement



Engagée dans une démarche visant à la promotion et au développement du commerce équitable et de la consommation responsable sur son territoire, la Ville de Betton est labellisée « Territoires de Commerce Équitable » depuis 2018. Un label qui s'adresse à toutes les collectivités territoriales qui souhaitent agir localement en faveur d'un développement économique plus durable et plus juste (33 collectivités en France). Valable 3 ans, la Ville a souhaité réaffirmer et poursuivre son engagement dans la campagne en renouvelant sa demande de label. Quels sont les objectifs et quelles actions sont mises en œuvre pour les atteindre ? Le Conseil local pour le commerce équitable a planché sur un plan d'actions à déployer sur les prochaines années.

## 4 objectifs : des actions pour les atteindre

La Ville et les acteurs locaux qui souhaitent se mobiliser, s'engagent à répondre à 4 objectifs via la mise en œuvre d'un plan d'actions défini par le Conseil local qui regroupe acteurs économiques et associatifs, citoyens, élus et services.

- 1 Contribuer au développement de l'offre de produits issus du commerce équitable sur le territoire, notamment auprès des commerces, des restaurants, des hôtels et des commerçants du marché (ex : tenue d'un stand d'informations sur le marché dominical, recensement de l'offre existante auprès des acteurs économiques, en lien avec Activ'Betton).
- 2 Inviter les entreprises et associations à acheter des produits issus du commerce équitable (ex : moments de convivialité, buvettes, repas de salariés ou bénévoles).
- 3 Sensibiliser les différents publics aux enjeux du commerce équitable (ex : interventions dans les écoles, les EHPAD, participation à la Quinzaine du Commerce Équitable, etc.).
- 4 Informer et communiquer sur les actions mises en œuvre localement.

Pour affirmer son engagement sur le long terme en faveur d'achats publics socialement durables, la Ville joue la carte de l'équitable pour une partie de ses commandes de produits alimentaires.

### Fêtes et cérémonies\* (buffets)

- 2019 : 350 €
- 2020 : 160 €
- 2021 : 679 €

### Arbre de Noël (chocolats public scolaire)

- 2019 : 1 697 €
- 2020 : 1 181 €
- 2021 : 2 078 €

### Restauration scolaire \*\*

- 2019 : 8 758 €
- 2020 : 17 643 €
- 2021 : 22 333 €

\* Fournisseur : Terra Libra

\*\* Produits Terres de Sources : label initié par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, qui correspond à des produits issus de l'agriculture locale avec des fermes engagées à agir pour protéger l'eau.

Plus d'infos sur le label Territoires de Commerce équitable sur [www.territoires-ce.fr](http://www.territoires-ce.fr)

# L'Illet se refait une beauté

Situé en tête du bassin versant de la Vilaine, le cours d'eau l'Illet et ses berges vont faire l'objet de travaux de restauration, afin d'améliorer l'écoulement et la qualité de l'eau de la rivière. Elle est classée en état « moyen », au titre de la Directive-cadre européenne, pour l'atteinte du bon état des eaux en 2027. Ces travaux visent également à préserver la qualité des habitats aquatiques qui contribuent au développement de la faune et la flore, à agir en faveur d'une gestion durable des crues, et à limiter l'érosion des berges. Ils sont réalisés par l'Unité de gestion Ouest de l'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Vilaine, ex syndicat mixte de bassin versant de l'Ille et de l'Illet. Ils auront lieu en amont du lieu-dit *Pont Illet* sur une distance de 600 m, en fin d'hiver.

## Quels travaux pour quels objectifs ?

Pour restaurer un écoulement plus naturel et plus actif de l'Illet, ses berges seront remodelées pour réduire la largeur du lit de la rivière. Ce retalutage en pente douce permettra de consolider les berges, de redonner toute sa fonctionnalité au cours d'eau, d'atténuer l'impact des crues, et de favoriser le développement de l'écosystème aquatique naturel.

Pour mener à bien ces travaux de restauration, il sera nécessaire de procéder à la coupe d'arbres\*. Il s'agit en majorité d'essences typiques des rivières, à croissance rapide (saules, aulnes, frênes, etc.). Bien que n'étant pas habituels des berges de cours d'eau, les chênes en place seront préservés. Le développement de la végétation en berge se fera par régénération naturelle, car les berges de cours d'eau contiennent un stock de graines dans le sol qui pourront germer en profitant de la lumière retrouvée. Cette régénération naturelle de la végétation sera évaluée, et soutenue, au besoin, par des plantations additionnelles au bout de 2 ans.

Ces opérations se dérouleront au mois de février, en dehors des périodes de nidification. Un inventaire des peuplements d'oi-

seaux a été réalisé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) sur site en juillet 2021 pour vérifier qu'aucune espèce protégée n'était présente.

*\*Une autorisation a été délivrée par Rennes Métropole suite au dépôt d'une déclaration préalable de travaux.*

## Quel budget ?

Ces travaux de restauration, réalisés en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (propriétaires, Ville de Betton, etc.), font partie d'un programme d'actions inscrit dans le contrat territorial 2020-2022 porté par l'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Vilaine. Leur montant est évalué à **45 000 € TTC**, dont 80 % sont subventionnés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine.

## Quand ?



**Pour toute demande d'informations et/ou visite du site, contacter le service développement durable à [developpementdurable@betton.fr](mailto:developpementdurable@betton.fr)**

### Le site avant travaux



### Le site après travaux



*Exemple de travaux de restauration de l'Illet sur la commune de Mouazé.*

## Protéger la biodiversité de son jardin en hiver

Si l'hiver permet de marquer le pas au niveau de l'entretien du potager, le jardin n'arrête pas de vivre pour autant. Plusieurs animaux, oiseaux et insectes doivent affronter le froid et les intempéries de la saison. Aussi, pour les préserver, leur permettre de se reproduire ou encore d'hiberner en toute sécurité, il existe une solution à la portée de toutes et tous : leur dédier un endroit douillet ! Un nichoir en hauteur pour les oiseaux, un espace constitué de feuilles mortes et tas de bois pour les hérissons et écureuils, ou encore des gîtes pour les insectes. La garantie d'un hiver au chaud et d'un jardin vivant !

■ Plus d'infos et conseils sur le site de la Ligue pour la Protection des Oiseaux : [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)



### EXPRESSION DE L'OPPOSITION



#### Budget 2022 : une gestion sans vision.

Début janvier, pendant la commission présentant les orientations budgétaires 2022, nous avons posé de nombreuses questions. Les budgets se suivent et se ressemblent pour cette majorité. **Une nouvelle hausse de la taxe foncière** est programmée pour 2023, après celle votée pour 2021, qui va s'ajouter en 2022 à l'augmentation forte de cet impôt liée à la réévaluation des bases cadastrales.

**Mais pour quel projet ?** La majorité n'a pour ambition que de gérer l'héritage de la situation financière difficile de Betton. Comment faire accepter cette hausse d'impôt si elle ne s'accompagne pas de réels changements pour la population ? Ils prévoient sur le mandat quelques nouveaux équipements et la réfection des bâtiments anciens, « selon le calendrier de rénovation ». Aucune concertation n'est encore planifiée pour Le Prieuré, projet reporté aux calendes grecques. Il devrait faire l'objet d'une grande collaboration citoyenne. Il est central. **Nous aurions fait autrement.** Même en « héritant » de cette épargne municipale diminuée, nous aurions adopté, en gouvernance partagée avec les Bettonnais qui l'auraient souhaité, des mesures pour maîtriser le budget communal tout en investissant. Plusieurs leviers sont disponibles. La majorité s'appuie sur l'augmentation des impôts et l'emprunt d'équilibre (les taux sont faibles). Nous aurions mis également sur la table la possibilité de trouver des partenaires financiers et des propositions d'investissement dans « l'économie » : isolation massive des bâtiments, production locale d'énergie solaire et peu carbonée, dédier un emploi municipal à la transition écologique. Nous aurions financé une économie locale avec retour sur investissement. **Un coût à supporter maintenant pour alléger les budgets futurs et prendre en compte l'urgence climatique.** Rien de tel n'est prévu.

Cette commission a également été l'occasion de discuter de la politique d'aménagement du territoire. Nous attendons que les représentants de Betton à Rennes Métropole défendent une nouvelle organisation de l'activité économique sur le territoire pour **mieux répartir les recettes fiscales et diminuer, à moyen terme, les déplacements de population**, chacun pouvant s'installer près de son lieu de travail. Nous étions plusieurs, opposition et majorité, à défendre une meilleure répartition de l'activité économique sur le territoire métropolitain et départemental. Nous notons que la politique métropolitaine tente à diminuer ce déséquilibre en redistribuant une petite partie de l'impôt des entreprises. Mais cela ne compense pas ! La taxe foncière collectée exclusivement par chaque commune est largement plus élevée que la cotisation foncière des entreprises (CFE) collectée par la métropole. Il ne reste plus grand chose à distribuer de cette CFE lorsqu'elle a été « saupoudrée » vers chaque commune.

**En bref.** Nous déplorons leur vision de la **participation citoyenne** : demander un avis sur un slogan ou un logo à 3200€ alors que les volontaires préféreraient réfléchir à une politique de proximité vers la jeunesse et les quartiers, par exemple. En politique de **santé publique**, nous apprécions l'initiative des 80 professionnels du pôle de santé de Betton qui ont mis en place un centre de vaccination dès décembre 2021. Notre boîte aux lettres est située devant la maison bleue de services pour l'emploi.

Nous vous invitons à nous suivre sur facebook ou à nous contacter à [bettonresponsableetsolidaire@mailo.com](mailto:bettonresponsableetsolidaire@mailo.com).

**Naissances**

**Sandro MAÏDOU**  
Le 24 décembre 2021  
**Lya L'ANTHOËN**  
Le 26 décembre 2021  
**Mahé MORAND**  
Le 7 janvier 2022  
**Enzo MOREL**  
Le 7 janvier 2022

**Joseph NOGUES**  
Le 08 janvier 2022  
**Victoire PLONQUET MÉREL**  
Le 9 janvier 2022  
**Zélie PERRAULT**  
Le 11 janvier 2022

**Décès**

**Paulette LE JEUNE née DOUARD**  
91 ans  
Le 9 décembre 2021  
**Jacqueline BRIAND née AUBRUN**  
91 ans  
Le 20 décembre 2021

**Elisabeth COZIC née PERROT**  
55 ans  
Le 23 décembre 2021  
**Christophe WERYK**  
67 ans  
Le 27 décembre 2021

**Jean-Yves DARTOIS**  
70 ans  
Le 1<sup>er</sup> janvier 2022  
**Marcel RENAULT**  
85 ans  
Le 1<sup>er</sup> janvier 2022  
**Jackie BARRAUD**  
84 ans  
Le 1<sup>er</sup> janvier 2022

**Georges MACRI**  
90 ans  
Le 4 janvier 2022  
**Marcel RIDARD**  
73 ans  
Le 7 janvier 2022

**PERMANENCES - INFORMATIONS SOCIALES**

**Assistants Sociaux**

Permanences, sur rendez-vous, les **mardis et jeudis après-midi** au CCAS-Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77.

**Assistants Maternels**

Si vous recherchez un.e assistant.e maternel.le dans la commune de Betton, vous pouvez **contacter l'animatrice du Relais Enfants Parents Assistants Maternels (REPAM) au 02 99 55 33 45** ou par courriel à repam@betton.fr ou consulter la liste sur le site du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. www.assistantsmaternels35.fr

**Centre local d'information et de coordination**

Le « CLIC de l'Ille et de l'Illet » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et leur accès aux droits. Les permanences ont lieu deux fois par mois : le **2<sup>ème</sup> mardi après-midi du mois au PAE et le 3<sup>ème</sup> vendredi après-midi à l'EH-PAD**. Rendez-vous auprès du CLIC au 02 23 37 13 99. CLIC Ille et Illet : 1 place du Marché, 35250 Saint-Aubin d'Aubigné : contact@clic-ille-illet.fr www.clic-ille-illet.fr

**Centre d'information sur les droits des femmes et des familles**

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle** de notaire **le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous**. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au 02 99 30 80 89.

**Service de médiation familiale**

La médiation familiale s'adresse aux personnes en situation de rupture familiale. Contact : **02 23 48 25 67** mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr info : udaf35.fr/mediation-familiale

**Info Sociale en ligne**

Service d'écoute et d'information et d'orientation dans les domaines de l'emploi, de la famille, de la santé, de la justice, du logement, de la citoyenneté et de l'éducation. **Du lundi au vendredi de 9h à 18h**, isl@ille-et-vilaine.fr, 0 800 95 35 45 (numéro vert - appel gratuit), www.info-sociale35.fr

**Allo Parlons d'Enfants**

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider :

**02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

**Protection Maternelle et Infantile**

Consultations pédiatriques, sur rendez-vous, **le 1<sup>er</sup> lundi et le 3<sup>ème</sup> vendredi matin** de chaque mois. Permanences des puéricultrices : **les mardis de 14h à 16h30**, sur rendez-vous. Elles ont lieu au Prieuré, 2 place de l'Eglise. Prise de rendez-vous au 02 99 02 37 63.

**Un portail sur les services de proximité**

Relais Service, en collaboration avec l'AEF, l'ACSE 175, l'ADMR, SANTÉ NORD et le Club de l'Amitié, propose un portail d'informations en ligne présentant les services de proximité à Betton à destination des familles, des personnes âgées ou handicapées : **www.servicesproximitebetton.fr**

**Addictions Alcool Vie Libre**

L'association apporte aide et soutien en cas d'addiction à l'alcool. Les réunions se tiennent le **3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti de 10h à 12h**. www.vielibre.org

**Mouvement Vie Libre**

Lieu d'écoute et d'information destiné aux personnes en difficultés avec l'alcool et venant en soutien à leur entourage. Réunions les **1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup>**

**vendredis de chaque mois** de 20h30 à 23h à la Maison Associative de la Santé, 36 Bd Albert 1<sup>er</sup> à Rennes. Contact : 02 99 78 16 97.

**La Plume**

Des bénévoles de l'association AGIRabcd aident les personnes à rédiger et comprendre les courriers administratifs. **Le jeudi matin sur rendez-vous** dans les locaux du CCAS-PAE, 28 avenue d'Armorique (Maison bleue) - 02 99 55 10 10.

**Conciliateur de justice**

Permanences les **1<sup>ers</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis** matin (de 9h à 12h) de chaque mois sur rendez-vous, à la Mairie, place Charles de Gaulle. **Renseignements au 02 99 55 81 01** Si vous souhaitez le rencontrer gratuitement, vous devez prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie ou en appelant le 02 99 55 81 01.

**Entraide et soutien**

Propose un accueil, une écoute, un accompagnement pour toute personne ayant besoin d'un coup de pouce ou d'un soutien pour faire face à une situation difficile. Permanences : café de Léontine, Maison Dolivet - le **2<sup>ème</sup>** et le **4<sup>ème</sup>** samedi du mois, de 10h à 12h. 06 77 16 02 77 entraide-et-soutien@laposte.net

**EN CAS D'URGENCE**

**Police municipale** : 06 77 09 23 03  
**Permanence adjoint la nuit et le week-end** : 06 07 80 90 02  
**Gendarmerie** : 63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17  
**Pompiers** : 18 ou 112  
**Médecins** : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le **15**.

**Sage-femme libérale** :  
Mme Hupel : 02 23 27 48 82  
Mme Perussault : 02 23 27 48 82  
Mme Renault : 02 99 37 56 81  
**Infirmiers** : Mmes Fonteneau et Lebrun : 02 99 55 87 48  
Mmes Beurrier, Danlos, Riot et Rocher : 02 99 55 90 88  
MM. Perrin et Malle : 06 59 10 05 72  
MM. Blanchet-Gorce et Simon : 06 07 23 92 80, 06 88 56 89 85  
M. Biet : 06 66 66 10 07

**Pharmaciens** : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : **32 37**  
**Ambulances** :  
Ambulances Christian, Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46  
Melesse : 02 99 66 16 80  
**Violences Femmes Info** : 39 19  
**Transport de malade assis** :  
Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46

Taxi KB Laferté : 06 77 13 44 74  
Alex Taxi : 06 50 96 19 20 ou 02 99 55 71 71  
**Conciergerie** :  
Mairie : 06 07 80 90 04  
Omblais : 06 80 08 47 32

**ENVIRONNEMENT**

**Horaires de la déchèterie**

**Lundi** : 9h-12h / 14h-18h  
**Mardi** : 9h-12h / 14h-18h  
**Mercredi** : 9h-12h / 14h-18h  
**Jeudi** : 9h-12h  
**Vendredi** : 9h-12h / 14h-18h  
**Samedi** : 9h-12h / 14h-18h

Directrice de la publication : Laurence Besserve - Rédaction : Service communication : Emmanuelle Prenveille, Olivia Dallongeville, Clémence Amiot - Ont collaboré à ce numéro : Sabine Rouanet et François Brochain et les services de la commune, Olivier Sauvy - Photos : Franck Hamon, Service communication, Shutterstock - Création : Esprit graphique - Réalisation : Rozenn Gautier - Impression : Tpi Betton - Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990. Mairie de Betton 02 99 55 81 01 - www.betton.fr - mail : mairie-info@betton.fr - **Information** : pour le Betton Infos de mars vos éléments sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 février. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement (usine certifiée PEFC), à 6 250 exemplaires.



## ■ AGENDA CULTUREL ET DE LOISIRS

SAMEDI 5 ET 19 FÉVRIER

### **Permanence Ludothèque**

Le Prieuré

LES 6, 7, 8 FÉVRIER

### **Stage de danse**

Complexe des Omblais

MERCREDI 9 FÉVRIER

### **Tournoi FIFA 22**

Médiathèque

JEUDI 10 ET SAMEDI 12 FÉVRIER

### **Rimes et Pouces**

Médiathèque

JEUDIS 10 ET 24 FÉVRIER

### **Soirée jeux**

Le Prieuré

MARDI 15 FÉVRIER

### **Plein les mirettes**

Médiathèque

MERCREDI 16 FÉVRIER

### **Tournoi Overcooked 2**

Médiathèque

VENDREDI 18 FÉVRIER

### **Une heure de jeu**

Médiathèque

JEUDI 24 FÉVRIER

### **Jeudi de cinéma**

Médiathèque

### **Café-discussions**

Médiathèque

SAMEDI 26 FÉVRIER

### **Atelier danse intuitive et libératrice**

Complexe des Omblais

### **Elles, l'autre mémoire - spectacle**

Café Utopique de Betton

DIMANCHE 27 FÉVRIER

### **Atelier relaxation**

Café Utopique de Betton

### **Tango pour quatre temps**

La Confluence

JEUDI 3 MARS

### **Débat sur la 5G**

Café Utopique de Betton

VENDREDI 4 MARS

### **Vous voyez [d'ici] le tableau**

### **La nuit étoilée de Vincent Van Gogh**

Médiathèque

SAMEDI 5 MARS

### **Concert Betton Solidarités**

La Confluence

### **Les Amoureux Fous - Concert rock**

Café Utopique de Betton



### **Empoisonnement du plan d'eau**

Près de 300 kg de gardons et 80 kg de tanches ont été déversés dans le plan d'eau par l'École de pêche de Betton début janvier.



### **Résidence d'artistes à l'école**

Les élèves des classes de CE2 et CM1 de Justine Hervé de l'école de La Haye-Renaud s'entraînent en prévision du spectacle We are ! dans La Confluence.



### **École des Omblais : du nouveau pour la reprise !**

Le 3 janvier dernier, les élèves de l'école maternelle des Omblais ont pu faire leur rentrée dans des locaux refaits à neuf, aménagés pendant les vacances.